# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 AOUT 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
Éditeurs-propriétaires:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGNÉ, E. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 AOUT 1857.

### Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

### Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, à son magasin d'encan No 45, rue des Magasins: sucres.

Par le Shérif J. M. Bell—à 10½ heures, à l'encoignure des rues Carondelet et Poydras; le contenu d'un magasin de modes.

Par M. Barelli—à 11 heures, au coin des rues Chartres et St Louis, [illegible].

### Compagnie de Tehuantepec.

Nous avons publié hier dans notre partie anglaise la charte de la compagnie louisianaise de Tehuantepec. Quelques explications ne seront pas ici hors de propos et viront à éclairer le lecteur.

La compagnie de Tehuantepec qui existait jusqu'à présent et qui a entrepris d'importants travaux dans l'isthme de ce nom, s'est dissoute ou plutôt s'est reconstituée sous un nom nouveau et avec des privilèges qu'elle ne possédait pas auparavant dans toute leur plénitude. L'ancienne compagnie s'est réorganisée sur des bases définitives et s'est fait mettre en possession de droits indispensables pour la réalisation de son œuvre.

Le Mexique a accordé d'abord à Garay les privilèges nécessaires à l'établissement et à l'exploitation d'un chemin à travers l'isthme de Tehuantepec. Garay les transmit à Sloo, qui ne fut pas plus heureux que lui et qui ne put exécuter les travaux dont il s'était chargé. La concession primitive reprenait-elle par cette dernière circonstance tout son effet en faveur de Garay? C'est ce qu'a cru d'abord la compagnie américaine qui s'est substituée purement et simplement à ce dernier. Mais elle ignorait que le droit cédé à Sloo n'était pas anéanti, celui-ci en ayant disposé en faveur de M. Falconnet, capitaliste anglais résidant au Mexique.

Un des articles de la convention stipulait que le concessionnaire paierait $600,000 au gouvernement mexicain. M. Sloo étant hors d'état de remplir cette partie du contrat, proposa à M. Falconnet de fournir l'argent et lui donna comme garantie de remboursement ses propres titres. Le capitaliste anglais accepta le marché, remit ses billets au gouvernement mexicain qui les escompta immédiatement, et prit en nantissement les titres de M. Sloo. Le concessionnaire n'ayant pu ni ouvrir le chemin de communication à travers l'isthme, ni rembourser M. Falconnet, ce dernier s'est trouvé possesseur des titres de M. Sloo et put en disposer.

M. Sloo prétend néanmoins que M. Falconnet n'en est que le dépositaire, ce qui est tout simplement absurde, car en les lui donnant en nantissement M. Sloo les lui cédait naturellement l'exploitation. Autrement quelle serait la part de bénéfice de M. Falconnet dans sa transaction avec le concessionnaire? Pour rentrer en possession de ses titres, M. Sloo devait rembourser son créancier à l'époque convenue; ayant failli à cette obligation, il ne peut plus revendiquer un droit qu'il a lui-même aliéné.

C'est donc avec M. Falconnet et avec M. Garay, le premier concessionnaire, que la compagnie louisianaise a traité. Le titre de Falconnet dérivant de celui de M. Garay, il était prudent et même nécessaire de transiger avec l'un et l'autre. L'affaire a été conduite avec beaucoup de tact et d'habileté et à cette heure la compagnie de Tehuantepec se trouve en possession des titres de Garay et de Falconnet. Tout est conclu de ce côté et les conditions ont été définitivement réglées, comme on le verra plus loin.

On sait que le directeur général des postes a promis à la compagnie le marché pour le transport de la malle de la Californie. Ce sera pour celle-ci un coup de fortune, car le commerce et les voyageurs suivront le courrier et prendront de préférence la voie de Tehuantepec pour franchir le continent et passer d'un Océan à l'autre. M. Buchanan prend le plus vif intérêt au succès de la compagnie. Il a, assure-t-on, envoyé à M. Forsyth des instructions pressantes pour que la chancellerie américaine à Mexico non seulement appuie les démarches que vont faire auprès du gouvernement de Comonfort MM. Laserre et Benjamin, mais insiste au nom du cabinet de Washington pour la reconnaissance pleine et entière de la compagnie louisianaise. Celle-ci pourra également compter sur les bons offices des ministres de France et d'Angleterre à Mexico qui ont promis de la soutenir et de solliciter pour elle des privilèges plus étendus que ceux obtenus primitivement par Garay. Le concours du ministre du Mexique à Washington est en outre acquis à la combinaison nouvelle et pèsera sans doute d'un grand poids dans la balance, si, comme on l'assure, M. Sloo se dispose à faire valoir ses prétentions personnelles auprès du gouvernement mexicain. [illegible]

[illegible] mars 1855 relative aux corporations. Elle prend le nom de "Louisiana Tehuantepec Company". Son capital se composera de dix millions de piastres divisées en actions de cent piastres chacune. Des livres de souscription seront ouverts pour le placement de 80,000 actions (huit millions de piastres), et 20,000 actions, soit une valeur de deux millions de piastres, seront livrées aux représentans de Garay et de Falconnet, en retour de la cession des privilèges de ces derniers. Un dixième de la souscription sera payé par les actionnaires au moment de l'inscription; un dixième, soixante jours plus tard; un dixième, à l'expiration de trois mois; et le reste par dixièmes et à des intervalles de soixante jours au moins.

La compagnie devra aussi aux représentans de MM. Garay et Falconnet un million de piastres en bons à huit pour cent, dont une partie sera affectée à l'acquittement des dettes contractées dans le passé par les représentans de Sloo. Tous les créanciers des anciennes compagnies recevront intégralement ce qui leur est dû, principal et intérêt.

Il est maintenant certain que nous aurons dans un avenir peu éloigné un chemin de fer entre Minatitlan et Ventosa. Quant à la route carrossable elle sera ouverte prochainement au commerce et aux voyageurs. Dieu veuille que la mission de MM. Laserre et Benjamin soit couronnée de succès et que le gouvernement mexicain accorde à la compagnie les nouveaux privilèges que ceux-ci vont solliciter auprès de lui.

Etat sanitaire de la Nouvelle-Orléans.—Le dernier numéro du *Medical and Surgical Journal* dit que jamais la Nouvelle-Orléans n'a été aussi salubre qu'elle l'est en ce moment. La chaleur n'est pas excessive et n'a pas encore dépassé 94 degrés de Farenheit. Une brise constante et des ondées quotidiennes rafraîchissent l'atmosphère. Pas un seul cas de fièvre jaune n'a jusqu'à présent été constaté soit à l'hôpital, soit dans la pratique ordinaire. Nous avons eu cependant de brusques alternatives de sécheresse et de pluies, d'élévation et d'abaissement de température. La ville en outre est loin d'être propre et l'odeur que dégagent les ruisseaux n'est certainement pas agréable. Toutes ces circonstances réunies auraient dû, selon une théorie fort accréditée parmi nos médecins, engendrer la fièvre jaune, et la terrible maladie ne se hâte pourtant pas de profiter de ces avantages météorologiques et municipaux. Qu'en conclure? Rien, sinon que l'origine de la fièvre jaune est un mystère pour la Faculté aussi bien que pour le public. Félicitons nous seulement de son absence et espérons que la fin de l'été sera aussi heureuse pour nous que le commencement de cette saison.

Les moustiques en Floride.—Dans les comtés du sud de la Floride, où se trouvent des marécages, les maringouins sont, à ce qu'il paraît, un horrible fléau. Ils sont encore plus féroces que nos moustiques de St Bernard et de Plaquemine! Au fort Dallas ils sont si nombreux et si implacables que les soldats et les officiers se hasardent rarement hors de leurs moustiquaires. Quant aux sentinelles, elles se mettent la tête dans une sorte de sac ou de ballon en brin et portent d'épais vêtements de drap, de fortes bottes, ainsi que des gants en peau de buffle, pour se protéger contre l'aiguillon d'un ennemi plus terrible peut-être que l'Indien. On a vu des chevaux et des bœufs, attaqués par des nuées de gros maringouins mourir d'épuisement dans l'espace d'une nuit. Malheur au soldat ou au marin qui, ayant fait de trop copieuses libations, tombe sur le sol dans quelque endroit écarté: les moustiques s'abattent sur lui et le mettent dans un tel état qu'il est rare qu'il ne succombe pas.

On croit à Washington que M. Thomas H. Dean, nommé secrétaire d'Etat d'Utah, n'acceptera pas ces fonctions.

## Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

### Nouvelles d'Europe
DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

### Arrivée du Persia.
HAUSSE DANS LE COTON.
CABLE TELEGRAPHIQUE.

Défaite de W. M. Thackeray—M. le baron de Rotschild.

### Question Hispano-mexicaine.

*L'Espagne accepte la médiation de la France et de l'Angleterre.*

New-York, 5 août.—Le steamship *Persia* de la malle royale, capitaine Judkins, parti de Liverpool dans l'après-midi du samedi, 25 courant, est arrivé à New-York. Ses nouvelles sont de quatre jours plus récentes que celles apportées par le *Clyde*, à Québec.

La correspondance du *North Star* est arrivée à Liverpool le 22 courant.

Marchés.

Liverpool, 25.—Le coton est en hausse, [illegible] rapports de la semaine dernière. Les ventes de la semaine s'élèvent à 62,000 balles, dont 11,000 pour la spéculation et 6,000 pour l'exportation. Les ventes d'hier, vendredi, ont été portées à 10,000 balles, sur lesquelles les spéculateurs ont pris 1,600 balles, et les exportateurs autant. Le marché a clos ferme. Le stock du coton américain dans le port monte à 423,000 balles.—Orleans middling coté 8 3/8; Mobile fair 8 5/8; Mobile middling 8 1/4; Uplands fair 8 5/8; Uplands middling 8 3/16; Orleans fair [illegible].

Céréales.—Le marché a clos généralement languissant. La farine est très lourde, en baisse de 6d. sh. Richardson, Spence & Co quotent la Western Canal 30 sh; Ohio 32 sh; Philadelphie et Baltimore, 31 sh.—Le blé a clos non moins lourd, avec une baisse de 2 d; rouge de 9 sh 3 d à 9 sh; blanc, de 9 sh 3 d à 9 sh 9 d. Le maïs blanc est en hausse de 1sh et se cote de 42 à 44 sh; le jaune et mêlé, de 38 sh à 38 sh 6 d.—Les provisions sont calmes; le lard, à la baisse, bœuf actif, avec hausse de 5 à 10 sh; c'est une spéculation recherchée. Le Lard, clos actif, va de 66 à 67 sh 6 d.—Le porc a clos calme, sans aucun changement dans les cotes; le bacon est languissant.—Les potasses et les perlasses sont calmes à 43 et 44.—La résine se maintient.—Le sucre et le café sont fermes.

Marché monétaire.—L'argent est un peu plus aisé; [illegible] consolidés au comptant ont clos de 91 1/8 à 91 1/2. Les bons et l'or, en la Banque d'Angleterre, ont augmenté de £242,000.

Marché de Manchester.—Nos avis de Manchester sont favorables. Le temps est propice aux récoltes.

Marché au coton du Havre.—Le marché est ferme, sans changement dans les cotes du New-Orleans très ordinaire.

NOUVELLES GENERALES.

Angleterre.

Cardwell a été élu à la Chambres des Communes; il avait pour concurrent Thackeray.

La frégate anglaise *Agamemnon* a mis à la voile pour Cork avec sa portion du câble destiné au télégraphe transocéanique. Le plan des opérations a été changé: on commencera la pose du câble sur la côte d'Irlande.

Le gouvernement a fait savoir au parlement que les forces navales anglaises dans les mers de la Chine se borneraient à détruire les jonques de guerre, jusqu'à ce que le résultat de la mission de lord Elgin soit connu. Si les négociations n'aboutissent pas, les hostilités seront exclusivement dirigées contre Canton.

Lord John Russell a obtenu la permission de présenter un nouveau bill pour l'admission des juifs au parlement.

Le baron Rotschild a envoyé sa démission à la Chambre, mais il a été désigné de nouveau comme candidat et il sera réélu sans opposition.

La frégate américaine *Susquehanna* est arrivée à Liverpool.

Henry Schwartz & Co. de Liverpool, ont fait faillite; leur passif s'élève à 60,000 livres sterling.

France.

Les nouvelles du continent n'offrent aucune importance. En France on s'est beaucoup occupé de la conspiration italienne.

Espagne.

L'Espagne a accepté la médiation de la France et de l'Angleterre pour le règlement de son différend avec le Mexique.

Inde.

Rien de nouveau de l'Inde.

Election au Kentucky.

Louisville, 5 août.—Il résulte des bulletins reçus que les Américains ont certainement élu Marshall dans le septième district et probablement Underwood dans le troisième.

Les démocrates ont élu Burnett dans le premier district, Peyton dans le second, Jewett dans le cinquième, Elliott dans le sixième, Clay dans le huitième, Mason dans le neuvième et Stevenson dans le dixième.

Le quatrième district est encore douteux, cependant Talbott, démocrate, y aura été selon toute probabilité élu.

Le candidat démocrate pour la place de [illegible] d'Etat, aura plus de dix mille voix de majorité.

Les démocrates ont une forte majorité à la Chambre des Représentants et une majorité dans les deux chambres réunies pour un vote d'ensemble.

Elections du Missouri.

St Louis, 5 août.—Le comté de St Louis a donné à Rollins, candidat américain, de 1800 à 1900 voix de majorité.

Maurice, partisan de l'émancipation, a été élu à la législature.

Le comté de Cooper donne 275 voix de majorité à Rollins. Stewart a la majorité des suffrages dans les comtés de Cole et de Howard.

Nouvelles du Kansas.

St Louis, 5 août.—Le correspondant du *Missouri Democrat* dit que Walker est encore campé devant Lawrence et qu'il a reçu des renforts.

## CHRONIQUE LOCALE.

Cour du recorder Stith.—L'interrogatoire de Michael Bowen qu'un affidavit accuse d'avoir assassiné Patrick Callahan, il y a plusieurs jours, au Lafayette Exchange, a été continué hier. Les témoins importants que la poursuite avait appelés et dont nous avons mentionné l'absence dans notre dernier rapport ne se sont pas présentés en cour, à l'exception de Henry Collins.

Collins n'a pas vu tirer le coup de pistolet; il entra peu après dans la salle et aperçut un homme qui frappait Bowen à la tête avec un pistolet; d'autres individus le battaient. Le témoin essaya de les séparer, mais on lui dit que le prisonnier venait de tuer un homme. Bowen supplia la foule de ne plus le frapper, mais tout le monde semblait contre lui.

John H. Smith, témoin de la défense, connaît le prisonnier de vue. Il a vu une partie de la rixe. Deux secondes après avoir entendu la détonation du pistolet, il entra dans le salon et aperçut le défunt couvert de sang et se débattant. Bowen était étendu sur le plancher: Kallahan tenait à la main un pistolet qu'un homme essayait de lui enlever.

Wm H. Kelley entra dans le café une minute après la détonation. Il vit un homme se saisir d'un verre sur le comptoir et frapper Bowen à la tête; un autre terrassa le prisonnier. Plusieurs individus essayèrent d'avoir le pistolet. Quelques-uns crièrent: "Tuez-le!" Le témoin vit un homme étendu sur le plancher; les gens dirent que Bowen l'avait tué; d'autres déclarèrent ne pas connaître l'assassin.

Le recorder a envoyé Bowen devant la Première Cour de District, sous prévention de meurtre au second degré.

—Thomas Burke, vagabond, a été envoyé pour six mois à la maison de travail. Il a été prouvé qu'il a passé six mois au pénitencier, et que depuis qu'il en est sorti, il a fréquenté des voleurs.

—Louis Joseph Roux, cabman, est accusé de s'être approprié cinq piastres appartenant à la personne qui l'emploie.—Interrogatoire au 2 du mois prochain.

Margaret Morgan s'est présentée devant le recorder pour répondre à l'accusation d'avoir grièvement blessé Mathew Kelly, dans une maison de la rue Orange, et de lui avoir volé quatorze piastres. Kelly est mort depuis lors, mais on ne sait pas s'il a succombé à ses blessures. Margaret a été mise en liberté, faute de témoignages.—La police n'a pas encore arrêté Francis Morgan et Hannah Murphy qu'un affidavit accuse de complicité.

Mary Hippensacken a été envoyée devant la Première Cour de District pour avoir assailli Mme Madeline Fau.

Cour du recorder Fabre.—James Galvin et Henry Gallagher, accusés d'avoir acheté un lot de coton qu'ils savaient avoir été volé à la piquerie de M. L. E. Collins, rue Claiborne, ont été écroués, par ordre du recorder pro. tem. Holland, faute d'un cautionnement de mille piastres.

John Williams, Charles Anderson et James Perry, vagabonds, passeront six mois à la maison de travail.

Antoine Doux, accusé d'avoir volé vingt-cinq piastres et demie, le 27 du mois dernier, chez Philippe Lenfant, rue Ste-Anne, a été envoyé devant la Première Cour de District.

H. Collins se plaint d'avoir été battu par Michael Heck.—Cautionnement de $300.

John et Catherine Dietrich, accusés d'avoir troublé la paix et menacé de tuer Foulhaver, ont fourni un cautionnement de $500 pour répondre de leur comparution.

Jacomo Jerovitch a été envoyé devant la Première Cour de District pour vol d'habits au préjudice de S. Tortovich.

Enquête.—Le coroner a pratiqué, hier, la levée du corps d'un blanc inconnu qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, en face du poteau No 25, Premier district. Verdict: noyé. Le défunt paraissait avoir trente ans. On croit qu'il était chauffeur de l'Empire City et qu'il est tombé à l'eau mardi soir.

Vol.—Des voleurs sont entrés, mardi soir, à l'aide de fausses clés, dans le magasin de quincaillerie de M. J. B. Flotte, rue de la Levée, et ont enlevé une quantité de couteaux que la police a trouvés plus tard sur la Levée.

Une question d'état.—Peut-on constater judiciairement la paternité d'un chien? C'est une question bien grave, dit le *Journal de Toulouse*. La loi, il est vrai, n'interdit pas la recherche de cette paternité. Mais comment pénétrer le voile mystérieux qui la couvre? Si on n'a pas en cette matière les entraves d'une prohibition, on se trouve privé de l'application souvent si utile de la règle *Pater is est*.... Mais, dira-t-on, à quoi bon constater un pareil fait? Patience, lecteur, ce que nous allons raconter répondra à votre objection.

M. X.... possède un king-charles de race pure, et Mlle Y.... une chienne de la même espèce. Rien d'étonnant que ces animaux de même race aient été attirés l'un vers l'autre, mais ce qui peut paraître extraordinaire, c'est le contrat et le procès qui sont nés de cette union.

C'est devant la justice de paix que se sont déroulés les détails de cette question d'état d'un nouveau genre.

Inutile de dire que les parties contendantes sont M. X. et Mlle Y.—L'objet du procès est un des petits de la chienne de Mlle Y., revendiqué par M. X., qui base son droit et son action sur la paternité de son chien et sur la promesse faite par Mlle Y. de lui donner un petit de sa chienne.

Une vive discussion a eu lieu; des enquêtes ont été faites. On a contesté au plaidant la paternité du chien de M. X.; on a rapproché des dates, supputé le temps de la gestation, et enfin Mlle Y. a été condamnée à livrer le petit chien, ou à payer 30 fr. à titre de dommages.

Guano.—On lit dans le *Times*:

"Des instructions ont été données ces années dernières aux officiers de la marine anglaise afin qu'ils s'assurassent des lieux où gisent des dépôts de guano et de la qualité qui s'y trouve. Les rapports de ces officiers viennent d'être publiés sous forme de document parlementaire. De ces rapports il appert que les pays d'où le guano a été jusqu'à présent extrait sont le Pérou, la Bolivie, où le guano renferme beaucoup d'ammoniaque; le Chili et l'Ichaboe, celle d'Algoa, la Patagonie, l'île des Oiseaux; et, en Australie, la baie de Shark, où le guano renferme beaucoup de phosphate; que la valeur des guanos comme engrais dépend des substances dont ils sont formés. Les guanos au phosphate sont préférables à ceux composés d'ammoniaque; que les îles Kooria Moria, au nombre de cinq sur la côte sud de l'Arabie, entre la mer Rouge et le golfe Persique, croissent chaque jour en importance comme en mines à guano. Le secrétaire de l'amirauté a adressé, le 3 du mois dernier, aux commandans en chef aux Indes orientales, au Pacifique, en Amérique, au Cap et en [illegible] une circulaire les informant de la grande importance prise dans ces derniers temps par l'exploitation du guano, et les invitant à [illegible] rechercher sur les côtes et dans les îles."

### Nouvelles diverses.

Voici une nouvelle métallurgique qui intéressera le beau sexe: une maison de Sheffield a reçu une commande immédiate de 40 tonnes d'acier roulé pour crinoline, et il a été fait une commande de l'étranger pour une tonne par semaine pendant un certain temps.

—Les touristes étrangers [illegible] faire le tour de France, [illegible] déjà le voyage de circuit du chemin de l'Est, les bords du Rhin et [illegible] du Nord. M. Emile Pereire [illegible] projet qui est, dit on, à la veille de se réaliser, et qui établirait des cartes de circulation valables pour un mois sur les principales lignes des chemins de fer français, et permettrait de visiter ainsi toutes les grandes villes situées sur le parcours des voies ferrées. Le prix de ces cartes de circulation serait de 150 fr. pour les premières places, et de 120 pour les deuxièmes. Les bureaux désignés pour la délivrance de ces cartes sont: Paris, Dijon, Blois, Lyon, Orléans, Avignon, Arles, Marseille, Nîmes, Montpellier, Cette, Carcassonne, Toulouse, Agen, Bordeaux et Poitiers.

—Dans les trois communes de Sebusch, Brotzen et Udun—cercle de Leimeritz—en Bohême—l'autorité locale a donné à tous les Israélites l'ordre de renvoyer, dans un délai de trois semaines, tous leurs domestiques chrétiens. Dans l'intervalle, la gendarmerie a été envoyée dans les maisons des juifs pour s'assurer du nombre des domestiques chrétiens et surveiller leur renvoi. On présume qu'il y a dans ces districts au moins 1,500 chrétiens servant comme domestiques dans les maisons juives, et que des propriétaires de fabriques, également juifs, occupent des centaines d'ouvriers chrétiens. Si l'on appliquait aussi à ces derniers, qui, du reste, ne sont pas des domestiques, l'ordre de l'autorité locale, ce serait porter à l'industrie un coup très nuisible.

—M. Cousin va faire paraître très prochainement une édition de son étude sur Pascal, augmentée d'une préface nouvelle et d'une page inédite de Pascal.

—Il se publie dans la province rhénane 103 journaux, dont 47 politiques et 56 non politiques; en tout 79,000 numéros, dont 12,000 dans le district d'Aix-la-Chapelle; 6000 dans celui de Coblence; 25,000 dans celui de Cologne; 32,000 dans celui de Dusseldorff; 4000, dans celui de Trèves.

—Jusqu'à présent, le Mont-Blanc, même dans les saisons les plus hâtives, n'était guère escaladé avant le 8 juillet. Cette année, un jeune touriste français, accompagné de quatre guides, a tenté cette difficile ascension le 28 juin, et est parvenu à la cime de la montagne, malgré un vent terrible qui chassait avec violence les nuages sur les sommités des Alpes.

La grande quantité de neige qui recouvre encore, dans cette saison, tous les glaciers élevés, rendit la descente très pénible, et ce ne fut qu'à minuit que les ascensionnistes arrivèrent à Chamonix. Malgré cette heure avancée, leur entrée fut un triomphe: les joyeuses symphonies de la musique des guides, le bruit du canon, l'illumination de l'hôtel habité par le voyageur, et surtout les chœurs chaleureux de la population et d'un grand nombre d'étrangers, témoignèrent du plaisir que tous éprouvaient en revoyant et touchant ces cinq hommes, pour la vie desquels on avait eu de si vives inquiétudes.

—La célébration du 81e anniversaire de la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis s'est accomplie le 4 juillet, au Havre, avec un calme parfait. Tous les navires des Etats-Unis qui se trouvaient dans les bassins du Havre se sont brillamment pavoisés, ainsi que le consulat de l'Union. Le pavillon aux *Stars and stripes* flottait aussi devant une certaine quantité de maisons du quartier Saint-François, qui se trouvent plus particulièrement en rapports d'affaires avec les Américains; plusieurs restaurants et cafés étaient illuminés. Dans la soirée, la foule encombrait la rue Dauphine pour jouir du spectacle animé que présentait cette partie de la ville.

Une quarantaine d'officiers américains s'étaient réunis dans un banquet où a régné une franche gaîté. Les organisateurs de cette réunion avaient pris, du reste, de sages dispositions pour le maintien de l'ordre; ainsi, un règlement affiché dans la salle du festin décrétait les amendes suivantes: pour la mauvaise humeur, 5 francs; pour lever la main avec intention de frapper, 10 francs; pour voies de fait, 15 francs; pour ivresse, 20 francs.

Pendant le banquet, la musique du 30e de ligne a donné une sérénade aux officiers américains.

—On lit dans le *Moniteur vinicole*:

"Le mouvement de baisse sur les vins se maintient et se généralise: mais nous persistons à croire qu'il ne deviendra sensible que passé le mois de juillet, c'est à dire lorsque le raisin sera partout en verjus. Cependant, quelques points importans de nos vignobles sont en ce moment menacés par la maladie et maltraités par les orages. L'oïdium est dans quelques parties du Languedoc et du Bordelais: mais on le combat avec avantage à l'aide de soufrages répétés. Malheureusement, on n'a pas la même ressource contre la grêle, qui, après avoir désolé de nombreux coteaux de la Bourgogne, vient de dévaster dix-huit communes des environs de Blaye. Disons aussi que le territoire d'Argenteuil, cette Providence de la consommation ouvrière de Paris, et qui ne compte pas moins de mille hectares de vignes, produisant en moyenne 55,000 pièces de 220 litres, est ravagé par la pyrale. Heureusement, ces accidents sont restreints à certaines localités, et partout ailleurs la récolte continue à se présenter sous les apparences les plus satisfaisantes."

—On lit dans la *Gazette de Lyon*: "Une de nos premières maisons de fabrique est en train de confectionner douze grands panneaux de tenture en velours tissé et brodé, pour la salle de Saint-Georges, du palais de Pétersbourg.

Sur un fond rouge est jeté un semis d'aigles aux deux têtes couronnées, tenant dans leurs serres le globe et le sceptre. Sur leur poitrine sont suspendus le médaillon et le collier de l'ordre de Saint-Georges qui représente ce saint à cheval et terrassant le dragon.

"Le même sujet est reproduit au milieu du panneau à l'échelle de plus d'un mètre. La bordure se compose d'un large feuillage de laurier et du chiffre de Pierre le Grand en cartouche aux quatre coins, le tout richement brodé.

"Ces douze panneaux, qui n'ont pas moins de 5 mètres de haut sur trois ou quatre mètres de large, sont d'un éclat imposant. Les aigles sont tissés sur fond de velours de façon à accuser le modelé et le relief par des traits ombrés, sans tomber dans l'imitation servile et maladroite de la gravure et du dessin ordinaire. Le tissage conserve son vrai caractère et l'étoffe sa souplesse et son aspect propre. Ce beau travail fait honneur à notre fabrique et excitera à juste titre la jalousie des ateliers russes".

Photographie.—La *Lumière* décrit en ces termes deux épreuves photographiques que possède M. David Brewster, et que son rédacteur, M. Ernest Lacan, a eu occasion d'examiner:

"Qu'on s'imagine une petite tache grisâtre d'un millimètre carré sur une lame de verre. Si l'on applique sur cette tache un microscope sphérique à rainures (*grooves microscope*) on aperçoit quelque chose de prodigieux: un groupe de sept personnes aussi nettement dessinées et d'un modelé plus pur que dans une épreuve de grande dimension.—L'autre spécimen, plus exigu s'il est possible, est la copie d'une inscription à la mémoire de *William Sturgeon*, aussi facile à lire que sur le monument lui-même.

"Comment on a pu mettre au point pour obtenir des épreuves, et comment surtout on a pu composer un collodion assez fin pour donner cette délicate image et ne présenter, sous le microscope, qu'une surface parfaitement limpide, c'est ce que je ne saurais dire. Le secret en appartient à M. Dancer, de Manchester, auteur de ces merveilleux essais."

### A propos des élections françaises.

La *Revue Contemporaine* répond comme suit aux articles du *Times* sur les élections françaises:

"En vain, devant un résultat dont l'éloquence devait détruire toutes les préventions, voyons-nous quelques journaux étrangers, des journaux anglais particulièrement, vouloir donner aux élections un sens contraire à la vérité. Leurs arguments portent à faux et viennent de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Laissons aux cockneys de Londres l'impuissante satisfaction de croire aux grossiers mensonges du *Times*; les rédacteurs de ce journal savent fort bien quelles stupides déclamations ont plus de prise sur ces gens-là, de quelle manière il faut s'y prendre pour entretenir dans la Cité la haine invétérée de la France et pour y vendre le plus grand nombre possible de numéros. Nous aurions beau jeu si nous voulions récriminer à notre tour contre le système électoral de l'Angleterre et démontrer une fois de plus combien ce système est vicieux, contraire à la liberté, à la sincérité des votes; quel régime d'oppression il consacre et maintient au détriment de l'immense majorité du peuple anglais. Il a été lui répondu d'avance, et avec l'autorité incontestable des chiffres et des faits, aux allégations du *Times* et de ses partisans. Nous connaissons trop les habitudes de bonne foi de cette fraction, heureusement minime, de nos chers alliés, pour n'avoir pas songé à prendre ces [illegible] précautions. Que le *Times* réponde sérieusement aux arguments qui ont été ici présentés, qu'il s'instruise mieux du système électoral de la France et de la manière dont il est pratiqué; alors seulement nous lui reconnaîtrons le droit de parler de ce qui se passe chez nous et nous cesserons d'incriminer sa bonne foi. Si la presse étrangère savait à quel point son ignorance, involontaire ou calculée, lui ôte chez nous de crédit et de considération, elle abandonnerait bien vite un système de dénigrements systématique dont le résultat final est toujours de nuire à la cause qu'elle prétend servir en appelant sur elle le mépris des honnêtes gens.

"Puisque le *Times* est en si belle disposition de traiter les questions électorales et de réclamer pour nous la liberté et la sincérité du vote, nous espérons bien qu'il appliquera prochainement sa verve à demander les mêmes sécurités pour les électeurs de son pays; ils en ont plus grand besoin que les nôtres, bien qu'ils soient infiniment moins nombreux. Nous espérons surtout qu'il plaidera en leur faveur la question du vote secret, seul moyen, suivant nous, d'atténuer le honteux trafic des voix et de faire cesser un scandale qui déshonore la nation. Alors cesseront peut-être aussi ces discours souvent injurieux des candidats, ces luttes armées autour du *poll*, ces violences qui entretiennent la grossièreté dans les mœurs, et dont le spectacle révolte le *Times* lui-même quand il est dans ses jours de franchise. Mais alors aussi on verra peut-être l'abaissement de cette bourgeoisie hautaine qui tient dans le servage de l'industrie une si nombreuse quantité de chrétiens, et livre tant d'âmes à la dégradation morale pour n'avoir point à leur reconnaître des droits et des libertés qui pourraient diminuer les bénéfices de la manufacture. Ces questions-là sont bien plus sérieuses, ce nous semble, que la plupart de celles dont le *Times* se préoccupe à propos de la France, et elles doivent le toucher plus directement. Il pourrait enfin jeter les yeux sur les possessions anglaises de l'Inde, et chercher par quels moyens la métropole devrait enlever à des populations réduites à l'ilotisme la pensée et le besoin de l'insurrection."

## FEUILLETON.

### LES RUINES DE PARIS.

IX.

**Le trésor.**

Le moment tant souhaité par René de Verdières était donc arrivé enfin.

Il se trouvait seul dans la mansarde habitée autrefois par le duc de Fontenay.

Mais il était évident pour lui qu'il n'y resterait pas longtemps seul; et cette conviction faisait son désespoir.

A tout événement, il se hâta de mettre à profit les minutes que le hasard lui envoyait. Avec le manche de sa pioche, il frappa le mur entre les deux fenêtres, à l'endroit indiqué.

Aucun son n'annonça le vide.

René réitéra son expérience un peu plus haut et ensuite un peu plus bas, il frappa à droite, à gauche, partout.

Rien ne lui répondit.

Il s'arrêta.

—Oh! pensa-t-il, est-ce que cet écrit ne serait qu'un mensonge destiné à troubler un malheureux? Ces plaintes si nobles, ces pressentimens empreints de tant de dignité, seraient ils l'œuvre d'un ignoble mystificateur? C'est impossible. Ce trésor est là, auprès de moi,—je sens la chaleur; et je ne puis le découvrir!

Il grattait et déchirait la tapisserie.

Puis, d'autres réflexions traversèrent son cerveau.

—Le duc aura appliqué tous ses soins à étouffer le moindre son dans cette muraille, à combler la moindre cavité; cela est certain. On n'enfouit pas sans les plus minutieuses précautions une somme aussi considérable. Même après avoir démoli le briquetage, je dois m'attendre à d'autres obstacles: sans cela, les six cent mille francs auraient été découverts vingt fois par l'effet d'un simple choc. Le duc était un vieillard; il a tout prévu. Et, moi, je suis un insensé de vouloir du premier coup mettre la main sur une fortune qu'il a pris tant de peine à cacher!

René s'essuya le front.

—Voyons! voyons! comment faut-il que je procède? Le temps me manque pour démolir le mur. Surpris dans cette occupation, quel prétexte donnerai-je? Mon inexpérience suffirait-elle à détourner de moi les soupçons? Non, certainement. Ensuite, où cacher cette cassette? comment l'emporter? Six cent mille francs en or, c'est un fardeau. Oh! s'ils allaient m'échapper!......

En parlant de la sorte, agenouillé entre les deux fenêtres, il appuyait ses mains frémissantes sur la muraille.

Un bruit se fit entendre derrière lui.

Bertholet, monté pour le rejoindre, le regardait du seuil de la porte.

René se redressa vivement.

—Ici, des hommes! cria Bertholet.

Cinq maçons arrivèrent.

On commença à enlever pièce à pièce la charpente. Bertholet donnait des ordres, sans toutefois perdre de vue René, au sujet duquel il semblait avoir une arrière-pensée. Celui-ci s'employait de son mieux, mais son inhabileté et sa préoccupation se trahissaient à chaque instant. Il n'entendait pas ou il entendait mal; il n'était pas prompt à exécuter. Les planches qu'on lui tendait, il paraissait mal affermi sur ses jambes. Chaque coup de pince, chaque écroulement lui causait un bouleversement intérieur: on eût dit qu'en détruisant ce grenier on détruisait en lui l'existence.

Aucune de ces émotions n'échappait à l'œil défiant de Bertholet.

En peu d'heures, la toiture disparut; le jour plongea tout à l'aise dans ce taudis, et en illumina les plus petits recoins.

Restaient les quatre murs.

Devant cette grande clarté, René se sentit chanceler. Jusqu'alors il avait gardé quelque espérance; mais, en ce moment, il lui sembla que son secret lui échappait et que les yeux de tous ces hommes lisaient comme lui à travers la muraille!

—Qu'avez-vous? lui demanda soudain Bertholet en lui saisissant le bras.

—Rien........ un peu de fatigue...... balbutia René.

—Vous êtes plus pâle que le ciel, savez-vous ce qu'il y a à faire si vous ne vous trouvez réellement pas bien?

—Non.

—Eh bien! il faut vous en aller.

—M'en aller! dit le jeune homme en tressaillant.

—Sans doute.

—Non, fit-il d'une voix sourde; cela se passe..... cela est passé...... je ne sens plus rien.

—C'est drôle pourtant comme vous avez les yeux égarés! reprit Bertholet, se plaisant à redoubler sa gêne.

—C'est le vin de ce matin qui m'aura étourdi. Je vous ai dit que je n'avais pas l'habitude de boire.

—Ah! c'est vrai. Alors, attaquez-moi ce mur, et ne le ménagez pas.

Il désignait le mur opposé à la cachette du duc de Fontenay.

—En même temps, ajouta le maçon qui calculait l'effet de ses paroles, je m'en vais attaquer celui-ci, moi.

René se tut. Il craignait d'avoir été deviné.

A la tournure que prenaient les travaux, il comprit que le belvédère aurait cessé d'être debout avant la fin du jour.

Chaque effort de Bertholet et de ses hommes en accélérait la ruine.

Dans quelques heures, l'outil résonnerait sur un corps étranger, inattendu....

Le coffret serait découvert!

Qu'adviendrait-il alors?

René voyait s'enfuir une à une ses radieuses chimères; il disait adieu à l'Eldorado qu'il s'était créé depuis la veille. Le spectre de la pauvreté se rapprochait de lui pour le revendiquer.

Un hasard se produisit sur ces entrefaites.

On demanda, d'en bas, plusieurs hommes pour aider à charger des matériaux sur les charrettes. Bertholet dut envoyer quatre des siens. Il demeura avec René et un autre ouvrier seulement.

Cela retardait un peu la démolition de la mansarde.

—Diable de mur! s'écriait de temps en temps Bertholet, d'un air narquois; il est plus dur que je ne l'aurais supposé; mais j'en viendrai à bout!

René faisait la sourde oreille.

Cependant il tournait vers lui la tête, par intervalles, pour constater avec anxiété les progrès de son travail. La majeure portion de ce côté du bâtiment était tombée sous les coups de Bertholet; mais l'espace compris entre les deux fenêtres était encore intact.

La partie n'était donc pas entièrement perdue!

D'autant plus que le jour déclinait, et que bientôt la cloche du chantier allait sonner le départ des ouvriers.

René se cramponna à ce nouvel espoir.

Mais ces alternatives l'épuisaient; il pouvait à peine se soutenir; ses cheveux étaient en désordre. Les fatigues physiques, jointes à la fatigue morale, le rendaient presque méconnaissable......

Enfin, sept heures sonnèrent.

Il était temps!

Tous les bras suspendirent leur mouvement à la fois; tous les marteaux tombèrent.

René, relevant la tête, aspira l'air qui lui sembla chargé des plus douces odeurs.

Il renaissait.

—Venez-vous, camarade? lui dit Bertholet.

—Non, répondit résolument René en s'asseyant par terre; je tombe de fatigue, je désire me reposer un instant.

—Un *cinquième* vous remettra.

En style de cabaret, un *cinquième* est un verre de vin.

—Je vous remercie, dit René; mais je préfère rester ici.

—Comme vous voudrez; n'y restez pas trop longtemps cependant, les règlemens s'y opposent.

—Soyez tranquille.

—A demain, donc! dit Bertholet d'un ton bizarre et en s'éloignant avec l'autre ouvrier.

—A demain.

René de Verdières retrouva toute son agilité et toute sa force pour se redresser dès qu'ils furent partis.

Il courut à l'escalier et se pencha sur la rampe pour suivre le bruit de leurs pas. Il les entendit gagner la rue.

Néanmoins, il attendit encore.

Au bout d'un quart d'heure, un silence complet régnait dans le chantier désert.

Palpitant, il revint alors au mur entamé. L'occasion était décisive.

Son marteau fit voler le plâtre et la brique. Il s'effraya d'abord des échos qu'il réveillait autour de lui; mais il n'y avait plus à hésiter, plus à reculer. Il continua. Après quelques coups, l'or sonna sous son instrument.

René contint son cœur, qui battait trop fort.

Un instant ensuite, la cachette entièrement démasquée laissa voir un coffre en bois de chêne.

Il fit sauter la serrure avec sa pioche, et un brasier de pièces d'or apparut. A cette vue, ce ne fut pas de la joie qu'éprouva René, mais un immense saisissement voisin de l'épouvante. Pendant cinq minutes, il fut frappé d'un tremblement général, comme un épileptique; et il faillit mourir. Pour ressaisir la vie, il essaya de proférer quelques sons; sa langue demeura clouée à son palais. Ensuite, les yeux démesurément ouverts, il ressentait les effets horribles du cauchemar. Toutes les grandes émotions sont sœurs.—René, venant de commettre un homicide, n'aurait pas été plus foudroyé qu'en ce moment. C'est qu'on ne s'approprie pas impunément une dose trop forte de sensations, et qu'il en est de l'âme humaine comme de ces verres que fait éclater leur liqueur.

La prostration suivit et remplaça ce vertige.

Hébété, souriant, immobile, René s'abîma dans la contemplation de ce trésor ouvert sous ses yeux.

Brillant spectacle, nous n'en disconvenons pas. De beaux louis en monceaux, tous à l'effigie de Louis XVI; pêle-mêle harmonieux et imposant, flamme royale, rayons surgissant tout à coup!

Il y avait là, en effet, de quoi troubler plus d'une cervelle, de quoi aveugler plus d'une conscience.

Lorsque René fut redevenu maître de lui, il étendit ses mains vers le coffre en s'écriant:

—A moi cette fortune!

—Non! dit une voix derrière lui.

Il se retourna avec frayeur, et se vit en présence de Bertholet.

Pendant une minute, ils se regardèrent, muets, haletans.

—C'est de l'or! nom d'un!.... c'est de l'or! dit enfin le maçon.

—Vous....toi.... put à peine articuler René.

—Je vous dérange? oh! mille excuses, mon petit!

—Monsieur....

—Remettez-vous; votre santé m'inspirait de l'inquiétude, je suis remonté pour en avoir des nouvelles. Rien de plus. Je suis rassuré à présent. Et je m'en vais, tenez!

Disant cela, il poussa un gros rire, et s'accroupit auprès du jeune homme effrayé.

—Ah ça! nous avons donc déniché notre petit magot? on en trouve donc encore dans les vieux murs? Moi qui croyais qu'on ne récoltait plus de ce tubercule-là; je me trompais crânement!

Il se pencha sur le coffre.

—Voilà un joli miroir, je l'avoue, et presque tout neuf. Tiens! cela m'embellit; regardez, regardez donc, camarade!

Il força René, inerte, à s'incliner comme lui.

Le groupe de ces deux hommes, dans ce grenier ouvert par en haut, aux dernières lueurs du jour, était étrange.

—Oh! reluisent-ils! reluisent-ils! tous ces petits pavés de [illegible]! continua Bertholet; jamais je n'en ai tant vu à la fois; il y en a de toutes les grandeurs. De l'or! c'en est donc, cela? j'en vois aujourd'hui tout mon saoul. Eh bien! c'est superbe, cela a l'air presque intelligent!

Il prit une pièce.

—Mais, sont-elles bonnes, au moins? ajouta-t-il par façon de raillerie; sont-elles en or vrai? Dites donc, camarade, si on vous avait volé? Ce ne serait pas rigolo, hein?

—Assez, murmura René.

—Et dire que vous vouliez faire des cachotteries à papa Bertholet! Ce n'est pas gentil, cela.

—Vous saviez donc?....

—Non; mais je me doutais. On a l'œil américain. Savez-vous tout de même que vous avez une fière chance pour un débutant? Comment! le premier jour de votre vie qu'on vous envoie à la démolition, vous mettez la main sur les radis! Excuses! on vous y enverra souvent. Je parie que vous avez été consulter une somnambule, et que c'est elle qui vous a indiqué le bon endroit.

—Par pitié!.....

—Après cela, je peux me tromper; ce sont peut-être vos économies que vous aviez serrées là.

Et le maçon recommença ses rires.

Quelques minutes encore, ses regards s'arrêtèrent avec complaisance sur le coffre toujours béant; après quoi, il s'écria:

—Brrr...... cela fait tourner la tête. Assez vu! Relevons-nous.

René obéit machinalement.

Mais il s'aperçut, rien qu'à la manière dont Bertholet se releva, qu'il avait dû faire une nouvelle station au *Sacrifice d'Abraham*. Ses joues étaient empourprées, ses yeux brillaient.

René en conçut de vagues inquiétudes.

[*A continuer*] CHARLES MONSELET.

Pastilles de Salsepareille.—Les attestations en faveur de ce célèbre médicament se multiplient, et personne ne doute aujourd'hui de l'entière efficacité des pastilles de Salsepareille du Dr Hérou. Un habitant de notre ville, M. Joaquin Caminal, constate sa propre guérison. Il nous a adressé une lettre que l'on trouvera dans une autre partie de nos colonnes.

En temps de paix, préparez-vous à la guerre.—Les chaleurs sont arrivées, et comme les leçons de l'expérience sont les meilleures, nous conseillons à tous ceux qu'affecte le changement de saison de se procurer les AMERS DU Dr HOSTETTER. On a pu apprécier l'efficacité de ce remède, comme tonique, lors des maladies de l'été dernier. Achetez-en à temps.
A vendre par tous les Pharmaciens et par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres. 6 aout—6f v et c

Aux VICTIMES DES RHUMATISMES, Lisez ceci! Clearport, comté Fairfield, O., 6 juin 1857. [illegible] SILAS SPRINGER. 24 juil

On demande une JEUNE DOMESTIQUE pour prendre soin d'un enfant. S'adresser rue Esplanade encoignure Dorgenois. 6 aout

On demande un jeune homme parlant l'anglais et le français et calculant bien pour agir comme caissier dans un magasin de marchandises sèches (détail). Aussi trois bons commis vendeurs. Nul ne doit se présenter sans être capable et bien recommandé. S'adresser boîte G. T. P. O.

Pommes de terre—275 barils [illegible] de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur Belfast, en bon état, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas. 6 aout

Oignons—100 barils [illegible] choux, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas. 6 aout

Orge Perlée—50 barillets [illegible] à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas.

Sel—500 sacs gros sel et 150 sacs sel fin, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas. 6 aout

Farine—300 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur City of Memphis et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas. 5aout

ADOLPHE BLACHE, 69, Rue Royale. Vient de recevoir par les navires Oregon et Ocktenberg un assortiment considérable de marchandises françaises, parmi lesquelles: Chemises. Chemises toile à la nouvelle mode; do batiste brodée; do mi-toile, à large et petits plis; do coton, blanches et en couleur; do toile de do. Devants de chemises en toile, brodés ou simples. Cols et poignets de chemises, toile et coton. Caleçons. Caleçons toile, de toutes grandeurs; do coton croisé et tricoté; do flanelle croisée; do laine tricotée. Gilets. Gilets en fil d'Ecosse; do coton croisé et tricoté; do flanelle do do; do do mousseline; do soie et en calicot. Chaussettes. Chaussettes fil d'Ecosse, blanches, écrues et coul; do soie do noires do; do coton do écrues do; do laine, blanches et grises. Mouchoirs. Mouchoirs batiste de tous prix, do do à ourlet, do do à vignettes, do do à écussons brodés. Cravates. Une grande variété de cols, cravates, écharpes en satin, taffetas, moire gros grain, etc. etc., le tout du genre le plus nouveau. Foulards. Un assortiment considérable de foulards unis, brochés et imprimés. AUSSI: Un joli choix de cannes, Bretelles en soie et mi-soie, Gants Jouvin, en chevreau et en castor, Gants en laine de toute sorte, Parapluies, peignes et brosses, Parfumerie fine de Paris, Porte-cigares, portefeuilles, carnets, Porcelaines et cristaux, Objets en bronze de toute sorte, Meubles et boîtes do do, Eventails riches ou simples, Peignes en écaille, du genre le plus nouveau, Mouchoirs brodés, riches et simples, Palatines et manchettes en fourrure, Tours de gants et bracelets, Bijouterie, etc., etc. 17 nov

DIVERS—50 barriques vin de Bordeaux; 25 do vin pour familles; 20 barriques vin St Julien Médoc; 12 do Chât Margaux; 15 do Chât Léoville; 12 do Chât Lafitte; 300 caisses de 12 bouteilles vin St Julien Médoc; 150 do do Cantenac et Margaux; 50 do do Léoville & Gruau Larose; 70 do do gd. vin Lafitte & Léoville; 150 do do blanc, Ht Sauterne & Barsac; 3000½ boîtes sardines à l'huile Rodel; 5000½ do do do do; 4000½ do truffes de Rodel & Malinsan; 500½ do petits pois au naturel et au beurre; 700½ do champignons; 300½ do olives à l'huile Rodel; [illegible] do petite truffe do; [illegible] do poissons divers à l'huile; [illegible] do conserves de choix; 150 do asperges de choix; 50 paniers anisette de Champion; 250 do do extra de Chauvet fils. A vendre par CAMILLE LACOSTE, Successeur de Forbes et Bordelais, Encoignure Royale et Dumaine. 6 jt

REÇU par le navire Mount Vernon, venant du Havre: Une caisse contenant 60 mille étiquettes de luxe assorties, pour Cognac, Haut Sauterne, Château Margaux, St-Julien Médoc, liqueurs assorties, etc., etc. Une caisse contenant 15,000 capsules blanches et couleurs assorties de divers [illegible] pour bouchage, à vendre par HENRY VALETON, 30, rue St-Louis. 5juil

ARTICLES DE FANTAISIE. Mme LUSSAN, Rue Royale, 102, entre St Louis et Conti, INFORME le public qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de marchandises comprenant tout l'article Broderie en or et en argent, telle que: SOUTACHE or et argent, PAILLETTES or et argt. CANNETILLE do do, GALONS do do, FIL do do pour bourses et broderies, FRANGES de 2½, 3½ & 6½ la verge, CABLES pour drapeaux, GLANDS de toutes grandeurs. [illegible] Mme Lussan [illegible] 1er avril

[illegible] 24 juin

### ATTENTION.

Sucres—R. B. Sykes vend ce matin, à 10 heures, à son magasin, No 45 rue des Magasins, 250 boucauts de sucre de la Havane, 144 barils et 6 boîtes sucre de Tahiti. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Le shérif offrira en vente aujourd'hui, à 10½ heures A. M., à l'angle des rues Carondelet et Poydras, le fonds, [illegible], etc., d'un magasin de modes.—Voir l'avis de vente dans une autre partie du journal.

*Banque des Citoyens de la Louisiane.* Nelle-Orléans, 3 août 1857. A une réunion des directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de neuf pour cent a été déclaré payable aux possesseurs du capital de cette banque, à partir de lundi, 10 du courant. 4 aout—4f EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Dame de comptoir. On demande une dame de comptoir, connaissant tous les ouvrages de broderie. S'adresser au No 156, rue du Canal. 5 août—1f

On a besoin dans une petite famille, d'une domestique française, sachant bien faire la cuisine, blanchir et repasser. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 66, rue des Remparts.

Reçu par le navire Lemuel Dyer, du Havre: Sirop d'iodure de fer et manganèse, Dragées de santonine Pelletier, do de do de Calvé, Anti Glaireux de Paul Gage, Tissu électro magnétique, Poudre de Roger, Pastilles de Vichy, Capsules de Raquin, Chocolat purgatif, Biberons Darbot, Papier à cautères. A vendre par EDOUARD GUILLOT, 144 rue Royale, entre St Louis et Toulouse. 5 aout—et camp

Parfumerie de la Société Hygiénique.—En demi-flacons Huile Philocome; 20 douzaines Pommade Philocome; 20 do Poudre de Riz; 20 do Savon Inhalife, No 1, à vendre par EDOUARD GUILLOT, 144 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

Reçu par le navire St-Louis, arrivé de New York: 150 paniers champagne Piper Heidsick, en grandes et demi bouteilles. A vendre par J M CURIEN, 25 rue Toulouse. 5 aout

Reçu par le navire Jane E. Williams, arrivé de Marseille: 50 caisses vin muscat de Frontignan, qualité supérieure; 25 do vermouth Noilly, Prats & Co; 350 paniers huile d'olive Plagniol, gros bouteilles, do do do demi do. A vendre par J M CURIEN, 25 rue Toulouse. 5 aout

En débarquement du navire E. G. Barney, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, côtes Pessac; 20 do do do St Julien Médoc. A vendre par J M CURIEN, 25 rue Toulouse. 5 aout

Saucissons de Lyon—10 caisses véritables saucissons de Lyon, reçus par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale. 5 aout

Vinaigre—50 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale. 5 aout

Prunes sèches—45 caisses prunes sèches en pots de diverses grandeurs. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale. 5 aout

Champignons—10 caisses de 100 demi boîtes champignons, petits pois; 10 do do champagne de la marque Veuve Jac. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

Absinthe et Kirschwasser—125 caisses absinthe suisse, Ch Vernin Lombard; 25 do do de Kirchwasser do. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

Tabac en feuilles de Havane, à bord de la goélette W W Harkness arrivée de Tampico. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, 85 rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

[illegible] de Havane, à bord de la goélette W W Harkness arrivée de Tampico, 260 peaux de Havane, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 85 rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 5 aout

Huile de graines—200 barils huile de graines de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO, 25 rue Tchoupitoulas. 5 aout

Chandelles—2000 caisses bougies de l'Etoile, marque Procter & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO, 25 rue Tchoupitoulas. 5 aout

Alcool—300 barils alcool, 95 pour cent. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 rue Tchoupitoulas. 5 aout

Eau-de-vie—200 quarts et octaves cognac United, 1re preuve, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 rue Tchoupitoulas. 5 aout

Whisky—200 barils et demi barils vieux Monongahela, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 rue Tchoupitoulas. 5 aout

Esprits purs—50 barils, première preuve. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 rue Tchoupitoulas.

Porter et Ale—200 pipes porter de Wm Davis; ale pâle Wm Davis, en débarquement du navire Soldan, et à vendre par E J HART & Co, 73 et 75 rue Tchoupitoulas. 6 aout

Morue fraîche—150 quintaux, en débarquement du navire Henriette Darcy, et à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins. 5aout

Beurre de Goshen—25 barillets beurre jaune de choix, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78 rue des Magasins. 5aout

Lard de Socié—100 barils, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins. 5aout

Cidre Champagne—bouteilles et demi bouteilles, 200 caisses à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins.

Poivre, clous de girofle, épices et piment, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins.

Muscade No 1—5 caisses à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78 rue des Magasins.

Amidon d'Oswego—250 caisses et 100 ½ caisses amidon de cette célèbre marque, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78 rue des Magasins. 4 aout—12

### Dissolution de Société.

La société commerciale de LOUIS DUCOURNAU & Co, No 25 rue de Chartres, est dissoute à partir du 1er courant par consentement mutuel de MM. Louis Ducournau et John Chapus, ainsi que par la retraite antérieure de M. Charles Faurie Jr. LOUIS DUCOURNAU Jr, JOHN CHAPUS. Nlle Orléans, 3 août 1857. 4aout—1m

AVIS. La compagnie achètera des SCRIPS des Compagnies d'Assurances DES MARCHANDS, DU SOLEIL, DE LA LOUISIANE, DU CROISSANT, DU HOME, Ainsi que des certificats de conversion de terre. L. A. FINLEY, No 88, rue St Charles. 4aout—3f

Gruyère—5 tonneaux, en débarquement du Lemuel Dyer, et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 9, rue Gravier. 3 aout

Riz—50 boucauts riz frais pilé, venant d'être reçu, et à vendre par H MEUGENS, 31 rue de la Commune. 3 aout

Bouchons—400 balles bouchons, à vendre par P CUSACHS BROTHERS & Co, Encoignure Royale et St Philippe. 3 aout

Huile—100 caisses huile d'olive, à vendre par P CUSACHS BRO & Co, encoignure Royale et St Philippe. 3 aout

ESSENCES. De genièvre américaine, De marjolaine, Do française, De Neroly extra fine, De lavande do, D'orange, Do américaine, De petits grains, De limette française, De Portugal, De citron américaine, De menthe, De marasquin française, De rue, De muscade concrète, De rose extra fine, De laurier, De romarin, De macis, De sabine, De mélisse, De Sassafras. A vendre par P CUSACHS BROTH. & Co, encoignure Royale et St Philippe. 3 aout

Whiskey. 150 BARILS whiskey Pike, Magnolia; 50 do do de Clover Leaf; 100 do old Bourbon; 100 do de Rye do; 50 do de Monongahela. A vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 30juil—6

### Grande Exposition

Chez LALLEVRE, 208, rue Royale. LIBRAIRIE. L'Ange de Paix, ouvrage dédié aux jeunes personnes, par Mme Moreau, orné de vignettes par Valère. Jours de Bonheur, destinés à la jeunesse, par L. Guérin, un beau volume illustré de magnifiques gravures coloriées. La Bretagne Catholique, par Buron, illustrée par Daveau. Botanique de Le Maout, illustrée par Devaux. Les Papillons, illustrés par Grandville, 2 beaux volumes richement reliés. Album merveilleux, 1 vol. in 8vo, enrichi de gravures par les meilleurs artistes français. Voyage en France, par Mme Amable Tastu. Rome, souvenirs religieux, historiques et artistiques, par Mme la comtesse Eug. de la Rochère. Les Saintes Femmes, fragments d'une histoire de l'église, par l'abbé G. Darboy, avec une collection de portraits peints par les premiers artistes d'Europe. Les Femmes de la Bible, fragments du peuple de Dieu, par l'abbé Darboy. Saintes Bibles illustrées. Saints Evangiles illustrés. Imitation de Jésus-Christ, par Lamennais, 1 vol. grand in 8vo, enrichi de gravures. Imitation de do do par Gonnelieu, do do. *Livres de prières en anglais et en espagnol, très riches d'après les médailles de l'Exposition Universelle de Paris;* Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages trop longs à énumérer. ARTICLES DE FANTAISIE: Papeteries nouveaux genres, Encriers de toutes les grandeurs, Vases de porcelaine, grandes dimensions, Porte-bouquets de meilleur goût, Ecrans impératrice Eugénie, Abat-jour pour lampes, avec fleurs, Un grand assortiment de bijouterie religieuse, Broches turquoises, Chaînes en or, Tableaux à l'huile, avec cadres ovales, Jardinières et corbeilles de fleurs pour salons, Un grand assortiment de fleurs artificielles pour robes et ornements de coiffure, Crucifix ivoire, croix ébène, de tous les modèles, Bénitiers do do. Tous ces articles seront vendus à un prix excessivement réduit pour cause d'agrandissement. 22 dec

### G. LAVIE,

21, rue St. Charles. Une grande partie de son assortiment d'objets de fantaisie venant d'être déballée, annonce à ses clients qu'il vendra au plus bas prix les articles suivants: Porte monnaie de fantaisie et unis, Porte-cigares de do, Sacs, Cabas, Bourses, boîtes à ouvrage, Trousses de voyage, nécessaires, boîtes à odeurs et pour toilette, Boutons de manchettes et épingles de cravates, Dominos et damiers, Parasols et parapluies, Cannes, porcelaines, cristaux, etc., Parfumerie fine, Brosses et peignes de toutes sortes, Miroirs de toilette, Jumelles et pistolets Flobert, capsules, Papier à lettres, plumes, etc. 24 nov

[illegible] de la Caroline—150 sacs, à vendre par BERNARD & FARGAY, 3 juil, 87 et 89, Vieille Levée.

### Salsepareille.

*Nouvelle-Ibérie, 20 juillet 1857.*

Au Dr E. Hérou,

Mon cher docteur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais je crois néanmoins devoir vous signaler un cas extraordinaire que viennent de produire vos admirables pastilles de salsepareille.

Il y a environ quinze jours, ma femme était si dangereusement malade que le médecin de cette localité avait perdu l'espoir de même la conserver. La maladie était caractérisée par un désordre complet de l'estomac, des douleurs aiguës dans les articulations, des vomissemens de sang et une toux sèche et opiniâtre. Ma femme se trouva un jour si malade que le médecin crut qu'elle allait mourir. [illegible] j'imaginai de lui faire prendre à tout hasard quelques-unes de vos pastilles de salsepareille dont la renommée était parvenue jusqu'ici.

Je ne sais, Monsieur, si je dois crier à un prodige ou seulement à l'effet d'un puissant remède: toujours est-il que cinq minutes après avoir pris ces pastilles la malade fut saisie de vomissements et d'une diarrhée salutaires. Ce qu'elle rendit semblait à du sang pourri. Le médecin qui était présent la déclara sauvée! Nous avons continué le traitement, et la malade qui naguère était condamnée, jouit à cette heure d'une parfaite santé. On ne dirait, à la voir, qu'elle vient d'éprouver de si cruelles souffrances.

Le médecin, la famille et moi, monsieur, nous vous prions d'agréer l'expression de notre reconnaissance, car c'est à vos pastilles que ma femme doit son salut. Veuillez m'en envoyer par le prochain départ une douzaine de boîtes.

Je vous prie de vouloir bien mettre cette lettre sous les yeux du public: celui-ci y verra une preuve nouvelle des résultats bienfaisants du précieux médicament que vous préparez.

Je suis, monsieur, avec respect, Votre dévoué et reconnaissant serviteur, P. RENAUD.

*Aux rédacteurs de l'Abeille.*

Messieurs,

Pendant dix années j'ai horriblement souffert. J'ai consulté les médecins les plus célèbres du pays et des capitales de l'Europe. J'ai dépensé tout ce que je possédais en voyages, et enfin, condamné comme incurable, j'ai dû entrer à l'hôpital. J'ai été admis dans celui de la Havane. Eh bien! monsieur je suis guéri à cette heure, et je dois ma guérison aux célèbres pastilles de Salsepareille du Dr Hérou. Jugez de ma joie et de ma reconnaissance!

J'ai cru devoir, dans l'intérêt de ceux qui souffrent, annoncer ma guérison au public et faire connaître le remède que j'ai employé pour l'opérer. On ne dira jamais assez de bien des pastilles de Salsepareille. Leur efficacité dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. JOAQUIN CAMINAL, rue Toulouse, No 162, entre Bourgogne et Dauphine. 5 août

### EAUX GAZEUSES
De Salsepareille
DIGESTIVES ET PURGATIVES,

*Approuvées par la Faculté Royale de Médecine de Madrid et dont la vente est autorisée en vertu d'un privilège royal de S. M., la Reine, signé un décret royal [illegible] de Grâce et de Justice, le 16 janvier de cette année, et que l'Académie de Médecine nous a [illegible].*

[illegible]

M. J. B. JEANNIN a l'honneur d'informer respectueusement le public en général et en particulier ses anciens élèves, que son INSTITUTION [illegible] rue Royale, No 290, entre les rues St Anne et Dumaine. [illegible] 4 août—12

### LIQUIDATION
D'UN STOCK ENTIER,
Aux Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Afin de faire place à son nouvel assortiment d'automne [illegible] *Soieries, Broderies, Dentelles, Nouveautés, Confections et Modes.* [illegible] D. F. SCANLAN & Co

### Entrepôt de tapis,
No 18, rue de Chartres.

Nous avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Moquettes, tapis de velours, Wilton, Tapis de Bruxelles, 3 plis, etc. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

### Banque de la Louisiane.

*Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1857.* Un dividende semi annuel de cinq pour cent sera payé aux actionnaires de cette Banque, à partir de lundi, 3 août prochain. Par ordre de la Direction, E M. DAVIS, caissier. 28 jl

### Magnifiques serrures françaises!

*Pour Banques, Magasins et Résidences,* A vendre chez LEON OLD BEIAC, rue Vieille Levée, No 27, entre Dumaine et Bienville. 16 juil—1mois

Guano—150 tonneaux guano du Mexique, chargement de la goélette Howard, en débarquement et à bon marché, prix sur la levée. ALFRED KEARNY, No 73 rue des Magasins. En gros, sur la Levée, par 5 tonneaux ou davantage, $25 le tonneau. En détail, $35 le tonneau. 1 août—5

En débarquement du navire E. G. Barney, arrivé de Bordeaux: 115 barriques vin rouge G T F; [illegible] do de do Leoville AM. Barton; [illegible] do de do sardines, 1/2 et 1/4 boîtes; [illegible] pipes eau-de-vie Cognac, Vignerons 1855; [illegible] do de do do 1854; [illegible] do de do do 1856; [illegible] do do cognac M Julien Laferrière; [illegible] do fine champagne, Lesson; [illegible] eau-de-vie Ar. Seignette, La Rochelle. A vendre par W P VIRGINSBURGH & Co, 72 rue Tchoupitoulas. 1 août

En magasin—[illegible] caisses sardines à l'huile en quarts et demies boîtes; 150 barriques vin rouge en bon ordinaire; [illegible] do do vieux extra fin; 75 barils vin blanc Haut Sauterne; [illegible] do do; [illegible] caisses absinthe et kirsch Suisse et Branden; [illegible] de vin blanc, grandes et demies bouteilles; [illegible] de vin rouge, diverses qualités. Genièvre de Hollande, Rhum de Cuba et du pays, Eau-de-vie de cognac, Vieux whisky, Brandy et Imitation du pays. A vendre par X. LAMBERT, No 66, rue des Magasins. 1août

### Serrures françaises.

12 CAISSES serrures [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

### Amorces.

12 CAISSES amorces F J G D et de la Couronne, en boîtes de 100 et de 250, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

### Quinine française.

2000 ONCES quinine de La Barrugue, à l'entrepôt; 1000 do de do Pelletier, Delondre et Levaillant. A vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

Miel—5 barils miel supérieur de Cuba, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 30, rue Nouvelle Levée. 30juil

Cigarettes—20 caisses de 500 paquets chacun, marque Minerva, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30, rue Nouvelle Levée.

Cigares de la Havane—Un million et demi de cigares importés directement et comprenant [illegible] marques de $20 à $120 le millier. A vendre à bon marché, sur consignation, par LABORDE & XIQUES, 30, rue de la Nouvelle Levée.

Indigo—15 serons Indigo fin de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30, rue Nlle Levée. 30 juil

Oranges de la Havane—Trente à vendre [illegible] LABORDE & XIQUES, 30, Nouvelle Levée. 30 juil

Une jeune négresse d'environ 19 ans, robuste et jouissant d'une bonne santé, garantie sous tous les rapports, sera vendue à bas prix par H. MEUGENS, No 31, rue de la Commune. 30juil

### Indigo de Guatemala.

5 SERONS Indigo de Guatemala, à vendre par BERNARD TURPIN, 55 rue de la Vieille Levée.

### Vin de Tarragone.

800 BARRIQUES vin de Tarragone, [illegible] A vendre à l'entrepôt ou à l'extérieur par [illegible] 55, Vieille Levée.

### NOUVELLE ROUTE
Aux sources de la Virginie,
Et à tous les points à l'Est et au Nord,
*Par la voie du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.*

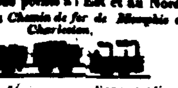

*Partant Memphis, par une ligne continue de chemin de fer, à Savannah, Charleston, Wilmington, Nashville, Knoxville, Richmond, Baltimore, Philadelphie et New-York.*

Des billets pour tous les voyages sont à vendre, à toutes les heures, au bureau général du Chemin de fer, une porte après le Commercial Hotel, à Memphis, Tennessee, et au dépôt du Chemin de fer.

Les convois partent journellement de Memphis, à 6 heures du matin, et se joignent à tous les convois de l'Est et du Nord.

*Arrivée à Nashville en vingt-cinq heures.*

Cette voie vient d'être achevée (de Memphis à Stevenson, 271 milles) à d'excellentes locomotives, des wagons neufs et élégants, un track solidement construit. Elle traverse un pays magnifique et sain, dans la partie du Mississippi et de l'Alabama et offre plus de garanties de confort et de sûreté que *toutes les routes conduisant à l'Est et au Nord.*

La voie traverse des Etats à esclaves, on n'a rien à craindre pour les domestiques.

Entre Stevenson et Chattanooga, la ligne longe les rives de la rivière Tennessee et le pied de la montagne Lookout et offre ainsi un spectacle plus pittoresque et plus grandiose qu'aucune autre voie sur le North River. A Dalton, Georgie, on a le choix de voies continues—par la Georgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord, à Richmond ou

*Par la grande ligne métropolitaine,*

qui traverse le Tennessee Est et la Virginie. On ne voyage que cinquante milles (ce nombre diminue tous les jours) en diligence, entre Knoxville et Bristol. Le pays est sain, l'aspect des montagnes est magnifique; la route s'étend jusqu'à Lynchburg, Richmond et toutes les CELEBRES SOURCES DE LA VIRGINIE.

Le tableau suivant, des distances prouve que c'est le chemin *le plus court* entre la Vallée du Mississippi et tous les points de l'Ouest et du Nord.

| | | |
|---|---|---|
| Memphis à Stevenson | 271 | milles |
| Stevenson à Chattanooga | [illegible] | " |
| Chattanooga à Dalton | [illegible] | " |
| Dalton à Knoxville | 110 | " |
| Knoxville à Bristol | 130 | " |
| Bristol aux Sources blanches sulfureuses de Montgomery, par la ligne du chemin de fer de la Virginie et du Tennessee | 126 | " |
| Sources blanches sulfureuses de Montgomery à Salem | [illegible] | " |
| Salem à Lynchburg | 60 | " |
| Lynchburg à Richmond | [illegible] | " |
| Richmond à Washington City | [illegible] | " |
| Washington City à Baltimore | [illegible] | " |
| Baltimore à Philadelphie | [illegible] | " |
| Philadelphie à New-York | [illegible] | " |

Ce qui fait une distance de 1266 milles de Memphis à New-York, contre 1567 milles par la voie du Caire et de la voie centrale de l'Illinois et celle de New-York.

A Salem, les passagers prennent des diligences à quatre chevaux voyageant sur un chemin macadamisé et allant aux Sources douces et blanches sulfureuses et à Charleston Kanawha, etc.

*Les embranchements Nord et Est de l'ADAMS EXPRESS COMPANY parcourent cette route.*

B. AYRES, Surintendant du transport, à Memphis.
F. C. ARMS, Surintendant Général.
LAVALETTE, SHIRLEY & Co., Agents du fret du Chemin de fer de Memphis et de Charleston et de tous les bateaux à vapeur, à Memphis, Tennessee.
JOHN E. HYDE & Co., 66, rue Poydras, *Nlle Orléans,* Agents du chemin de fer de Memphis et de Charleston et de la ligne des bateaux à vapeur de la Nlle-Orléans et de Memphis. 16 juil—2m

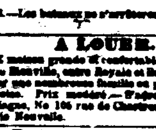

LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS de, 1re classe, DE LA HAVANE AU HAVRE, Touchant à Vigo, Espagne. ALMA, VIGO, BARCELONE, CADIX, FRANC-COMTOIS. Départ de la Havane, le 12 de chaque mois. *Prix du passage pour le Havre:* Première chambre ... $170; Seconde do ... $130; [illegible] S'adresser à la Havane, à M. J. M. Zangronis; à la Nlle Orléans à MM. [illegible] & Co. N. B.—Les bateaux ne s'arrêtent que 2 heures à Vigo. 20 juin—6m

### A LOUER.

Une maison grande et confortable avec un jardin, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, convenable pour une nombreuse famille ou pour une pension bourgeoise. Prix modéré. S'adresser au bureau de J. Magne, No 108 rue de Chartres, [illegible] de la Librairie Nouvelle. 4 juillet

Tapis, nattes cirées, nattes. En magasin et à vendre au plus bas prix de marché: [illegible] TODD & CO, 120 rue Canal.

On demande à louer une maison bien construite et bien située pour une petite famille. S'adresser à l'encoignure Dorgenois et Esplanade.

En débarquement du navire E. G. Barney, de Bordeaux: 30 boucauts vin blanc Haut Sauterne, vieux. [illegible] à vendre par B. TALAMON, 181, rue Royale. 30 juil

Marseille—[illegible] B. TALAMON, 181, rue Royale.

En débarquement du navire Barney, de Bordeaux: [illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, Douane. 27 juil

En débarquement du navire Barney, de Bordeaux: 5 balles couvertures de laine [illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, Douane. 27 juil

### F. NEWHALL,

Entrepôt de Tapisserie française et américaine, *Rue du Canal, No 66, encoignure Vieille-Levée, au premier.*

Le soussigné vient de recevoir et offre de vendre le stock le plus fort et le mieux choisi de TAPISSERIE qu'il y ait sur le marché, comprenant en partie: Tapisserie dorée, velours, à franges, [illegible] F. NEWHALL, Rue du Canal, No 66, enc. Vieille-Levée, au 1er. 6 juin—3m

### SOURCES D'ABITA, de Bagley

Constamment en magasin une grande quantité des Eaux de ces sources, en barils, demi barils et bottes, à vendre par Moreau & Crookes, No 12, rue Gravier. 3juil—1m

### AVIS.

Les personnes qui ont souscrit au compte de la Compagnie du chemin de fer Nord du Pacifique et qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription sont priées de le faire immédiatement. Geo. C. LAWRASON, Secrétaire. 5aout

### Avis.

Pour cause de réparations, le magasin de dentelles de la maison Edmond Froidevaux, rue de Chartres No 58 est transféré au 1er étage. Réouverture le 15 octobre. 25 juin

Amandes—154 sacs amandes fraîches et tendres de Tarragone, en débarquement du navire Julia et à vendre par H MEUGENS, 31, rue de la Commune.

Genièvre—10 pipes de genièvre de Hollande, très blanc et supérieur, marque "Nec plus ultra", importé directement, venant d'être reçu et à vendre par H MEUGENS, 31, rue de la Commune. 26 mai—3m

### SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A vendre en gros et en détail au plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES en fil très fort de chanvre et coton, à mailles ordinaires, petites et très petites, pour crevettes, dans toutes les dimensions, avec chaînes, plombs et bouchons. Le consignataire voulant se retirer des affaires, REDUIRA SES PRIX. F. LEVERRIER, rue de Chartres, 67, entre Bienville et Conti. 27 janv

### JOHN CULBERTSON,

Avocat et Conseiller, *No 53, Passage de la Bourse St-Louis,* Entre les rues Conti et Bienville. 6 janv—1an

### AUX DAMES.

CHANGEMENT DE MAGASIN. Magasin de nouveautés bien connu, de Mme Taber. Mlle TH. DETRE, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 93 rue de Chartres, au No 144, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les travaux d'aiguille et la broderie. 15 mai

### Avis aux Dames.

208, *Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe.* CORSETS A L'IMPERATRICE.

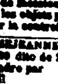

Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN, de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et de bon goût à se faire faire un de ces gracieux et magnifiques CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris. Madame FLANDRAIN fait sur commande, corsets de soie pour mariage et en coutil français, corsets pour dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relever le ventre, bretelles, [illegible] pour varices, enfin tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, [illegible] de messieurs les médecins. Tous les objets portant le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 16 fev 1an

Damejeannes—[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane.

Damejeannes—[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co.

Sardines à l'huile—[illegible] marque Gillet de Lorient; [illegible] V & E MAIGNAN, 29, rue St-Louis.

Cognac—Vinegard Propriétaires, de Cognac; [illegible] V & E MAIGNAN, 29, rue St-Louis. 25 juil

Riz de Caroline, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 rue Tchoupitoulas.

[illegible] ALFRED KEARNY, 73 rue des Magasins.

Bureau des Commissaires de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Les Commissaires de cette Compagnie étant dénommés, par concession et conformément à leur charte approuvée le 16 mars 1857, possesseurs de tous les droits, propriétés et franchises de l'ancienne Compagnie de Navigation de la Nlle-Orléans, donnent, par les présentes, avis au public que des livres de souscription au capital de la dite Compagnie seront ouverts lundi, 13 du courant, au No 38, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville, sous la surveillance de MM. E. GARDERE, président du Bureau, GEORGE URQUHART, L. F. GENERES, R. M. DAVIS, Wm W. MONTGOMERY, W. C. C. CLAIBORNE, Hy St PAUL, WALTER NICOL, P. H. MONSSEAUX. 2juil—1m

### Avis de société.

A PARTIR de ce jour, la raison sociale de la maison Sosthène Thomas, sera SOSTHENE THOMAS & Co. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857. pr pon. de SOSTHENE THOMAS, J. J. Herr. 2 juil—6m J. J. HERR.

### Avis.

M. ALPHONSE CHOPARD s'étant retiré de la maison Donnelly, Bezzina & Co, les deux soussignés se chargeront de la liquidation à partir du 1er juillet 1857.

M. Henry Murray continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, au même magasin, No 68 & 70, rue Tchoupitoulas, sous la raison Donnelly, Bezzina & Co. HENRY MURRAY, A. CHOPARD. Nlle-Orléans, 1er juillet 1857. 1juil

### TOMBOLA,

OU vente par souscription, 16,000 billets à $1. 275 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, exposés

**Nos 161 et 163 rue Royale.**

Les deux premiers lots sont: une propriété située rue St-Pierre, estimée $3000; une à Mandeville, $2000. On peut en voir les plans à l'exposition.

Les gagnants seront mis en possession sans aucuns frais ni débours.

Les autres lots se composent de magnifiques bracelets, parures en diamants, montres-chronomètres de grand prix, montres en or à verre, montres en argent, quelques pièces d'argenterie, grands et petits tableaux, fusils, pistolets, revolvers Colt, bijouterie de toute sorte, &c. &c. le tout estimé à un prix très modéré, ainsi que l'on pourra s'en convaincre sur le tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera ma signature: DOCTEUR.

Toute personne prenant 10 billets au siège de la Tombola, en aura un de gratification.

200 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. [illegible]

Les juges et les membres du barreau, Les négociants, &c. qui désirent apprendre

**L'espagnol,**
LE FRANÇAIS,
L'ALLEMAND, L'ANGLAIS,
L'ECRITURE, LA TENUE DES LIVRES,
Et les mathématiques;

ou qui désirent que leurs enfants acquièrent une connaissance de ces branches en Etats, sont informés qu'il y a un appartement et un professeur pour chaque branche (afin que les hommes d'affaires ne perdent pas de temps) au COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, Rue du Canal, No 166. Le public est invité à venir visiter l'établissement. 5 aout RUFUS DOLBEAR.

TEINTURERIE NOUVELLE de M. BARBIER, et F. THOMAS, Teinturiers dégraisseurs, Elèves de la Manufacture Impériale des Gobelins, à Paris. rue Royale No 73, entre Conti et Bienville, et No 294 entre St. Philippe et Ursulines, N. Orléans.

—Teintures et apprêts perfectionnés par les procédés les plus récents.
—Teinture et restauration à neuf avec l'éclat de leurs couleurs primitives et leur souplesse de toute étoffe avariée, marines, [illegible] châles de cachemires français et des Indes, tulles, blondes, soie et laine, sans découdre, ornements d'église et galons, [illegible] plumes, chapeaux de feutre et autres.
—Châles de Crêpes de la Chine et autres.
—[illegible]
Le tout à un prix modéré. 3 aout—ab.

### LIQUIDATION—LIQUIDATION.

*Position et aux ventes.—Ventes à 25 pour 0/0 au-dessous des prix les plus réduits de la place.*

### A. GALEPPI,

161 rue de Chartres, encoignure Toulouse.

A l'honneur de prévenir le public qu'étant appelé en Europe pour affaires d'intérêt, il commencera dès aujourd'hui la liquidation de son grand assortiment, consistant en plus de 60,000 [illegible] de gravures, [illegible].

Estampes, gravures et lithographies, cadres en or, ovales, carrés et autres.

Un grand assortiment de glaces françaises et d'Allemagne, avec cadres riches ou simples de toutes grandeurs.

Chapelets, médailles, crucifix, papiers à dentelles, [illegible].

[illegible]

### ETAT DE LA LOUISIANE.

*Bureau de l'Exécutif.*

ATTENDU que Bernard Turpin a demandé la cancellation de deux bons de dix mille piastres chacun, [illegible] le 26 avril 1855 [illegible] la ville de la Nlle-Orléans [illegible] J. M. Lepeyre [illegible].

Je préviens par les présentes toutes les personnes intéressées qu'elles devront faire connaître, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cette proclamation, les raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient pas cancellés et remplacés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à Baton Rouge, ce 20 juillet A. D. 1857 et la 82e année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

(L. S.) (Signé) ROBERT C. WICKLIFFE, Gouverneur. ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat. 28 juillet—30

### VETEMENTS D'HOMMES, DE JEUNES GENS ET D'ENFANTS.

Prenez-vous prix contant. *EXCELLENTE OCCASION.*

### ALFRED MUNROE & CO,

No 34, rue des Magasins, Encoignure Gravier.

Vendront leur grand stock de vêtements d'été propres aux prix coûtant. Une réduction de 50 à 75 & 25 dans les habits, [illegible] Chemises de peau, Caleçons et [illegible] Chemises patentées sans égales. Ces chemises sont parfaitement faites, aussi bonnes, pour le prix, que toutes les autres chemises, et leur sont supérieures sous le rapport de la forme. Il y en a de toutes les grandeurs.

MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE et PARAPLUIES. Un assortiment complet de vêtements en cachemire, couvertures de piano, couvertures, drap d'habit, [illegible]. Venez examiner et juger par vous-mêmes, au MAGASIN A PRIX FIXES de ALFRED MUNROE & Co, No 34, rue des Magasins, encoignure Nord-Est de la rue Gravier. 16 juil

### A LOUER.

Un grand bureau de devant, au deuxième étage, au No 26, rue Gravier, à livrer le 1er novembre prochain. S'adresser à O. E. GRAHAM, No 26 rue Gravier. 21 juil—6

### Avis.

L'a soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'ayant acheté l'intérêt de M. P. F. Lerand dans l'ancienne maison "Bowen & Co," il continuera les affaires, sous la même raison, à l'ancien local, No 58, rue de Chartres. Il sollicite respectueusement la continuation du patronage si libéral dont l'ancienne maison a été honorée. JOHN DAWSON. P. S. Le magasin sera fermé les dimanches, pendant l'été. 3juil—6

### Southern Institute.

145, rue St-Louis.

M. E. BOURSIER, principal de cette Institution, a l'honneur d'annoncer aux parents des élèves et aux familles en général que les vacances de l'année scolaire qui vient de s'écouler commenceront le 1er août 1857 et se termineront le 15 septembre.

La rentrée des classes pour la nouvelle année scolaire (1857-58) aura donc lieu le lundi, 17 août 1857. 30 juil—6a—27 p s

### WAGENER & CO,

Fabricants de Registres et Relieurs, No 12, Commercial Place.

ANNONCENT respectueusement au public que M. J. WAGENER, s'est retiré de la société. Ils continueront les affaires au même local. Leurs outils et machines étant complètement neufs et de la meilleure qualité, le travail dont on les chargera sera parfaitement exécuté. Le public est prié de venir examiner les échantillons.

DEMANDE—Un excellent RELIEUR trouvera un emploi permanent chez eux. WAGENER & CO. Nlle-Orléans, 26 juin 1857.

### CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—Août 1857.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| Alquet Marie Mlle | Humbert Mme née Bouch |
| Albert J J | Huard Jean Hubert |
| Barpey Pierre | Isnard J B Mme Vve |
| Bertrand Louis Alexandre | Leroux Mme Vve née M A Guignard |
| Baluzit Georges François | Michaud A |
| Barbaud George | Montreuil Désiré, cuisinier |
| Chiappa Joseph Marius | Morel Louis |
| Croquin Pierre Nicolas | Pincemin |
| Cresseillon Joachim | Pandeneau Pasquier Jean Poitrine |
| Coiffier Firmin | Quaytron Mme Vve, née Marguerite Chaudet |
| Dessé Bernard | Renaud Antoine |
| Dore Jacques | Roger Nicolas Rosalie dit Julien |
| Ferras Joseph | Szydnecka Marie Mlle |
| Giroux Claudius | Schmetz Jean Joseph André |
| Graff Adolphe et François | |
| Graff Anne Madame, née Vinckler | |
| Gibert Pierre David Benjamin | |
| Guerrin François | |
| Grandin Charles Auguste | |

Le chancelier du Consulat de France, située rue Royale, No 166, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 aout

Conserves—100 caisses sardines à l'huile de la marque B Guilloux; 10 caisses champignons de Paris; 12 do petits pois de Nantes. A vendre par BERGUIERE & Co, 16 rue Bienville. 5 ja

### GODCHAUX FRERES,

107 et 103, VIEILLE-LEVEE,

OFFRENT à des prix très réduits leur magnifique stock de marchandises de printemps et d'été, comprenant un assortiment des plus variés de beaux vêtemens en tous genres pour hommes et jeunes gens.

Ils offrent également aux marchands tailleurs les marchandises suivantes qu'ils viennent de recevoir: [illegible] Les marchands de la ville et de la campagne trouveront également un grand assortiment de chapeaux de paille, de feutre et de laine, pour hommes et jeunes gens, expressément choisis pour le Sud [illegible]

Chandelles à l'entrepôt—5 boîtes, à vendre par BERNARD TURPIN.

### LOTERIES DE SWAN & Co.

*La plus belle loterie qui ait jamais été tirée!*

Gros Lot,

**$60,000!**

$1,000,000 pour être distribués en août. Billet, $10 seulement.

*Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co. Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DU FORT GAINES, en Georgie, dans le mois d'août 1857.*

DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie.

Classe 47—pour être tirée SAMEDI, 1er août 1857
Classe 48—pour être tirée SAMEDI, 8 août 1857
Classe 49—pour être tirée SAMEDI, 15 août 1857
Classe 50—pour être tirée SAMEDI, 22 août 1857
Classe 51—pour être tirée SAMEDI 29 août 1857.

SUR LE PLAN DU NOMBRE SUIVANT!!

Trois mille trois cent quatre-vingt cinq lots. TRENTE MILLE BILLETS.

Prix d'un lot à chaque neuf billets.

MAGNIFIQUE PLAN!

TIRAGE

Tous les Samedis, dans le mois d'août.

[illegible]

APPROXIMATIONS.

[illegible]

Billets, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.—Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les nombres 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer blanc et mis dans une roue.

Les premiers 285 lots, imprimés et entourés de même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public, et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 17 premiers lots, auront droit aux 68 lots d'approximation, d'après le plan.

Exemple.—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11252 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $175, d'après le susdit plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20; et le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 auront droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On garantit aux personnes qui achèteront 10 billets entiers (quand les numéros se terminent par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0) un lot de $20; demi et quarts de billets en proportion.

Il sera vendu des certificats de 10 billets aux prix suivants, pour le risque sur les billets, et l'acquéreur aura droit à tout ce qu'il gagnera en outre des lots de $20.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est à dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers ... $80
do de 10 demi billets do ... 40
do de 10 quarts de billets do ... 20
do de 10 huitièmes de billet do ... 10

En demandant des billets ou des certificats de paquets, envoyez par la poste l'argent, et nous vous adresserons par la première malle la liste des lots que vous aurez gagnés.

Les soussignés envoient aux acquéreurs de billets les listes officielles des numéros gagnants, et des lots sera en voyage aux termes suivants après le tirage. Les acquéreurs sont priés de signer lisiblement leurs noms, le comté et l'Etat qu'ils désignent.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

On peut adresser les demandes de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boîte 8, 25, bureau de la poste, Nlle-Orléans, ou à S. SWAN & Co, Atlanta, Géo. ou à S. SWAN, Montgomery, Ala. 25 juil—vtl et camp

### MM. Bellanger & Co.

ANNONCENT au public et aux établissements et l'Intérieur le Roi [illegible] 25, RUE ORLEANS, près le théâtre, ils sollicitent la continuation du bienveillant patronage dont leur nombreuse clientèle les a toujours honorés.

Ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de cotillons. 300 boîtes de BISCUITS glacés, BONBONS français, Emblèmes de COSAQUES, CONSERVES, LIQUEURS, &c.

Qu'ils offrent aux marchands aux plus bas prix. 21juil—13

### Avis de dividende.

Banque d'Etat de la Louisiane.

Samedi 1er août 1857.

A VIS est donné aux actionnaires de cette Banque que, par une résolution de la Direction, il a été déclaré qu'un dividende semi annuel de six pour cent, payable à partir de lundi, 3 du courant. 1 aout RICHARD RELF, caissier.

### Dissolution de Société.

La société existant sous la raison de O. TALAMON & Co, est dissoute, à partir de cette date, par suite de consentement mutuel. Nouvelle-Orléans, 1er août 1857. p. pro. O. TALAMON, O. TALAMON, P. pro. A. DENSOMME, [illegible].

### Formation de Société.

LE soussignés ont formé, à partir de ce jour, une société sous la raison de O. TALAMON & DENSOMME. Ils succèdent dans toutes ses affaires que la maison O. Talamon & Co., et restent chargés de sa liquidation. Nouvelle-Orléans, 1er août 1857. p. pro. O. TALAMON, p. pro. A. DENSOMME. 1aout—1m

### Dissolution de société.

PAR suite du décès de notre associé, M. John H. Owen, la société Martin, Owen et Cobb est dissoute, à partir d'aujourd'hui. L'emploi lequel des associés se servira du nom pour la liquidation seulement. THOS. J. MARTIN, DANIEL COBB, JNO DOLBONDE, Associés survivants. 1r août—1m

### Avis de société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société, pour les affaires de commission en général, sous le nom de MARTIN, COBB & Co, Nlle-Orléans. COBB, MARTIN & Co, New York. THOS. J. MARTIN, Louisville, Ky. DANIEL COBB, New York. JNO. D. COBB, JNO. DOLBONDE, Nlle Orléans. 1 aout—1m

### Matériaux de construction.

BRIQUES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. &c.

J. DEBOURELLE, marchand au Vieux Bassin, entre Toulouse et Franklin, tient constamment un assortiment de matériaux de construction, tels que chaux, sable blanc et jaune, ciment et plâtre de Paris, bardeaux, lattes et merrains. Aussi: un assortiment de briques et bois, baguettes, françaises et américaines, ainsi qu'un assortiment complet de bois de chauffage. Une attention particulière sera donnée à la prompte exécution des ordres de la campagne. 1 août—ab

### Avis aux Dames.

### LAIT ANTÉPHÉLIQUE.

10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans.

*Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.*

LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE si avantageusement connu, est employé en France pour l'hygiène du visage, contre les taches de rousseur principalement [illegible].

[illegible]

P. S.—La Poudre Végétale adaptée du même auteur complète la toilette des jolies femmes.

Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F. Henriquez, encoignure Remparts et St-Louis, E. Guilhot, rue Royale, 143. 1 août—1an

HUILE d'olives, sardines, vin rouge, &c.—200 paniers huile d'olive; 200 caisses de 100½ boîtes sardines. 50 barriques bon vin rouge de famille; 20 barriques vieux vin rouge très fin; 30 demi barriques [illegible]; 60 paniers champagne; 20 octaves eau-de-vie Cognac, Laronde; 20 octaves [illegible]. En douane, ayant droit au drawback et à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane. 25 juin

CIGARES—11,500 cigares de la Havane; 10 barils cigarettes; 14 caisses do, en débarquement du brick Tallulah, venant de la Havane, à vendre par BORREIO & FRERE, 34, rue Gravier. 14 mai

SOUS les clés de la Douane—125 quarts et barils eau-de-vie Cognac et La Rochelle, des marques Hugues Frères & Co, P Michel & Fils, etc. 100 caisses absinthe et Kirsch Suisse, Brandon & Co. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 23 rue St-Louis. 27 juil

MOUTARDE—100 douzaines moutarde fine et superfine de Kenworthy, en débarquement du bateau à vapeur R. J. Ward, à vendre par E M BARROW & Co, 33, rue du Canal. 14mai

VAREC—1 caisse varec, à vendre par BERGUIERE & Co, 16, rue Bienville.

VINAIGRE à l'estragon—27 caisses, en débarquement du navire Octavie venant de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti. 29 juin

En débarquement du navire E G Barney, de Bordeaux: 12 barriques vin rouge St Julien; 4 quarts eau-de-vie Lafontaine, 1re preuve, à vendre par RUD ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis.

[illegible] à l'huile—[illegible] caisses, demi et quarts de boîtes, de Nantes et de La Rochelle, à vendre par RUD ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 27 juil

A VENDRE.

Une jolie négresse âgée de 16 ans, bonne cuisinière et très bonne blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, recommandée sous tous les rapports, sera vendue à un prix modéré [illegible]. S'adresser à J. B. DERBY, Courtier, rue de la Douane, enc. Bourbon, No 86. 26juil

[illegible]—3000 balles de [illegible], à bas prix, qualité de première qualité, à vendre par ALFRED KEARNY, 73 rue des Magasins. 14mai

[illegible] de Commerce.

6 CAISSES, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

HUILE [illegible], à vendre par W P VIRGINSBURGH & Co.